

Extraits des débats du Conseil de Paris du 25 janvier 2000 sur la tempête du 26 décembre 1999, ses conséquences et les mesures proposées pour y faire face (5 - 2000, SG 1) et sur l'intensification de la politique de cession d'actifs de la Ville de Paris (2000, DFAE 25)

Jean Tibéri (RPR), Maire de Paris : (...) Nous devons bien évidemment prendre en charge le coût engendré par les dégradations dues à cette tempête. Le coût est estimé à 400 millions pour la seule Ville de Paris ; pour assurer ce financement, différentes voies étaient possibles. En premier lieu, augmenter la fiscalité ou recourir à l'emprunt. Ceci aurait remis en cause ce que je considère comme deux atouts majeurs du budget primitif, à savoir 3 % de baisse de la fiscalité locale et notre politique de désendettement. Il ne saurait donc en être question. Deuxième approche possible : remettre en cause des opérations d'investissement programmées pour y substituer des dépenses liées aux réparations de la tempête. Ceci aurait conduit à sacrifier des opérations que nous avons jugées essentielles. Enfin faire face aux dépenses imprévisibles par la recherche de recettes nouvelles sans qu'il soit besoin de solliciter le contribuable parisien. C'est cette voie que j'entends privilégier en proposant la vente d'actifs de la Ville de Paris, non liée à ses missions d'exercice du service public. C'est le cas des terrains d'assiette du Forum des Halles, et de deux hôtels : le Concorde Lafayette et le Sofitel Sèvres. (...)

Georges Sarre, président du groupe du Mouvement des citoyens, maire du 11^e arrondissement : (...) S'agissant du terrain d'assiette du Forum des Halles, c'est-à-dire des immeubles faisant l'objet d'un bail emphytéotique, nous pouvons légitimement nous poser la question de savoir quel investisseur sera intéressé par le rachat d'immeubles dont la valeur locative est, de votre propre aveu, très faible. (...)

Martine DURLACH, groupe communiste : (...) Quant au financement, parlons-en : nous considérons comme absolument aberrant ce type de réponse que vous produisez, c'est-à-dire la vente de certains actifs de la Ville de Paris, en l'occurrence le terrain du Forum des Halles, les Hôtels le Concorde Lafayette et Sofitel Sèvres ; si vous envisagez de vendre de tels actifs, comment avez-vous pu soumettre, il y a quelques semaines à peine, un projet de budget sans un mot sur cette question ? Ceci nous fait penser que gardant en réserve cette idée de vendre des actifs, vous l'avez sorti à la première occasion, comme on fait un coup. Ce n'est pas une façon de diriger la Ville et on ne peut pas faire de telles choses aux détours d'un débat après une tempête. (...)

M. Bertrand Delanoë, président de groupe du Parti Socialiste : (...) Le mode de financement que vous proposez ne me paraît pas convaincant. Votre méthode consiste, en effet, à céder certains terrains détenus de longue date par la Ville de Paris. Première remarque : comment parler d'aide d'urgence puisque vous qualifiez vous-même ces ventes de "quelque peu complexes" et que vous précisez que "ce processus sera forcément étalé sur plusieurs exercices" ? Deuxième remarque : si la vente d'actifs peut être envisagée dans l'absolu (de ce point de vue-là, je n'ai pas d'a priori idéologique), encore faut-il ne pas se tromper de choix. Ainsi, la vente que vous envisagez des emprises situées aux Halles me paraît totalement contestable, car vous priveriez ainsi la Collectivité d'un levier important dans le réaménagement urbain d'un pôle situé au coeur de la cité et dont on sait que, tôt ou tard (de préférence tôt), il doit être complètement repensé et que, pour le repenser, nous avons besoin précisément de ces lieux. (...)

Jacques Bravo, groupe socialiste : (...) Enfin, Monsieur le Maire, votre précipitation à intensifier la cession d'actifs nous paraît suspecte et relève pour nous d'un passage en force, car vous prenez prétexte de la tempête pour avancer trois types de mesures très discutables. En termes directs, vous voulez brader une partie des "bijoux de famille" sans stratégie d'ensemble, sans logique structurelle. Car, Monsieur le Maire, quelle est votre politique patrimoniale ? A aucun moment, quand vous parlez du Forum des Halles, de l'hôtel Concorde-Lafayette, du Sofitel, vous ne nous éclairez sur votre gestion du patrimoine de la Ville et sur vos objectifs. Je considère que vous devez gérer mieux à court terme et que vous devez mieux défendre les intérêts à long terme des Parisiens. C'est la raison pour laquelle, à ce stade, nous voterons contre la délibération, et nous attendons vos propositions au cas par cas pour en débattre. (...)

Jean-François Legaret (groupe RPR), adjoint aux Finances : Je répondrai enfin à M. DELANOË, qui a violemment critiqué parmi les cessions d'actifs la vente du terrain d'assiette du bail à construction du forum des halles, que cette vente ne nous prive en aucun cas d'un levier. Je ne vois d'ailleurs pas quel levier nous détenons en étant propriétaires d'un fonds qui est construit dans le cadre d'un bail à construction. Il s'agit de sortir de ce bail à construction en s'interrogeant sur ce que sera la situation de la Ville à l'issue de ce bail à construction, parce qu'il va de soi que, dans quelques décennies, si le bail à construction continuait à courir, la Ville de Paris se retrouverait propriétaire de deux hôtels et d'un centre commercial. Eh bien, la question que nous devons nous poser, et c'est la même question que celle qui avait été soulevée par M. CHAHID-NOURAI dans le cadre du rapport sur le domaine privé de la Ville, c'est de savoir quelle est la vocation de la Ville, aujourd'hui ou demain, à être propriétaire de deux hôtels et d'un centre commercial. Tout bien réfléchi, je crois que la Ville n'a, au regard du service public qui est sa mission, aucune vocation à être propriétaire de tels biens immobiliers. Voilà les raisons pour lesquelles, mes chers collègues, le moment est effectivement bien venu pour les vendre.

http://labs.paris.fr/commun/ogc/bmo/dbdl_delib.php?d=../Debat/CMDEBAT20000125/CMDEBAT20000125-5.htm